

Avis de constitution

SOCIETE « LES ATELIERS MECANIKES DE SION »

Siège ABIDJAN / KOUMASSI CANAL EMCC-LOT 2044,  
Lot 2044, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES ATELIERS MECANIKES DE  
SION »

Objet : - CONSTRUCTIONS MECANIKES ET  
METALLIQUES  
- MAINTENANCE DES SYSTEMES DE  
PRODUCTIONS ET PRESTATIONS DIVERS.

et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN / KOUMASSI CANAL EMCC-LOT  
2044, Lot 2044, Ilot 00

Dirigeant(s) M KODJO GNONHAN JOHN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01151 du 08/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13576/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

